

# CANADA

Travailler ensemble pour  
promouvoir la sécurité et la  
durabilité du transport maritime

Candidat à la réélection au Conseil  
de l'OMI en 2021 (Catégorie B)



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada 



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports, 2021.

This publication is also available in English under the title *Canada: Working together to advance safe and sustainable shipping*.

TP : 15464

Numéro de catalogue T86-71/2021F-PDF

ISBN : 978-0-660-38548-8

#### **Autorisation de reproduction**

Transports Canada autorise la copie ou la reproduction du contenu de la présente publication à des fins d'utilisation personnelle ou publique non commerciale. Les utilisateurs doivent reproduire les documents avec exactitude, citer Transports Canada comme étant la source et ne pas les présenter comme étant une version officielle des documents copiés, ni comme une production en collaboration ou avec l'approbation de Transports Canada.

## **RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DE L'OMI**

Le Canada défend avec force le travail qu'entreprend l'Organisation maritime internationale (OMI) à titre de principal organisme de réglementation du transport maritime international et reconnaît que l'Organisation agit comme une plateforme essentielle pour améliorer la sécurité et la sûreté maritimes et pour prévenir la pollution.

En tant que membre fondateur de l'OMI et membre du Conseil depuis 1959, le Canada est résolu à continuer à travailler avec les autres États membres pour traiter les principaux enjeux dans un certain nombre de domaines.

## **UNE OCCASION DE MODERNISATION**

Cette période d'incertitude mondiale est à l'origine de changements positifs et novateurs au sein de l'OMI : en effet, l'Organisation a démontré qu'elle était capable de relever les défis auxquels elle était confrontée.

Tandis que les priorités changent, le Canada s'efforce de faire en sorte que l'OMI devienne plus inclusive et plus transparente, et que le Conseil représente mieux les membres de l'OMI.

## **UN PARTENAIRE EN MATIÈRE DE COMMERCE MARITIME INTERNATIONAL**

Le Canada est une nation maritime qui possède un vaste littoral, d'importantes voies navigables et de nombreux ports d'escale dans les Grands Lacs et les océans Atlantique, Pacifique et Arctique.

La navigation maritime étant souvent le seul moyen économiquement viable de transporter des marchandises à destination et en provenance de marchés étrangers, l'économie du Canada dépend du commerce maritime. Ainsi, le Canada veille à ce que ses navires soient en stricte conformité avec les conventions internationales auxquelles il est lié et reconnaît le rôle essentiel que joue le contrôle par l'État du port pour empêcher l'exploitation de navires qui ne sont pas conformes aux normes.



## FAIRE PROGRESSER LES ENJEUX PRIORITAIRES

Grâce à ses initiatives maritimes s'appuyant sur la science et la technologie, le Canada joue un rôle central pour faire avancer un certain nombre de dossiers clés de l'OMI.

### Navigation en eaux polaires et coopération arctique

- Le Canada a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du Recueil sur la navigation polaire de l'OMI et continue de s'appuyer sur plus de 50 ans d'expérience comme chef de file mondial de la surveillance de la navigation dans l'Arctique.
- Le Canada aide les pays en développement à mettre en œuvre le Recueil sur la navigation polaire en organisant des ateliers régionaux de renforcement des capacités à l'aide d'une contribution de 500 000 \$ CA.
- Le Canada continuera de participer activement aux discussions relatives aux mesures de sécurité supplémentaires concernant les navires non soumis à la convention SOLAS qui naviguent dans les eaux polaires.
- Le Canada s'engage à poursuivre les efforts visant à réduire les émissions de carbone noir provenant de la navigation internationale dans l'Arctique

### Contributions environnementales

- Le Canada s'est engagé à mettre en œuvre la Stratégie initiale de l'OMI pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des navires et continue à soutenir les actions de l'OMI pour lutter contre les émissions du transport maritime international.
- Le Canada a été l'un des premiers États à ratifier le Protocole de 2010 relatif aux substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) et s'est engagé à assurer son entrée en vigueur.
- Après avoir dirigé la mise en place de la phase de développement de l'expérience relative à l'eau de ballast de l'OMI, le Canada continuera à promouvoir des solutions pour la gestion des eaux de ballast.
- Le Canada améliore la gestion des plastiques et aide les pays en développement à gérer leurs déchets et à les nettoyer grâce à une enveloppe de 100 millions \$ CA.
- Le Canada accorde un financement annuel à la Chaire canadienne pour la protection du milieu marin de l'Université maritime mondiale.



Droits d'auteur : BC Ferries OnBoard, Photo de Dean Kalyan

## Le bien-être des navigateurs

- Le Canada reconnaît le rôle essentiel que jouent les navigateurs dans l'économie mondiale et est un ardent défenseur de la sécurité et du bien-être des travailleurs maritimes.
- Le Canada fait figure de chef de file de la gestion de la crise liée au changement d'équipage, en proposant des congés à terre contrôlés et en rendant possibles les changements d'équipage des navires pendant la pandémie de COVID-19.

## Les femmes dans le secteur maritime

- Le Canada continue de soutenir fermement le thème de la Journée mondiale de la mer de 2019, « L'autonomisation des femmes dans la communauté maritime ».
- Le Canada fait avancer la résolution de l'Assemblée 31 visant à éliminer les obstacles pour les femmes dans le secteur en améliorant l'accès à la formation et aux emplois à l'échelle nationale.
- Afin d'accroître le recrutement et la participation de femmes scientifiques dans la recherche océanique, le Canada s'est engagé, en 2018, à verser 500 000 \$ CA à l'Institut mondial de l'océan de l'Université maritime mondiale.
- Le Canada continuera à promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion à l'OMI.

## Bruit sous-marin

- Le Canada joue un rôle de premier plan pour faire progresser la collaboration internationale au sein de l'OMI au sujet du bruit sous-marin causé par la navigation, notamment par le biais de discussions sur la conception de navires silencieux et les technologies de modernisation.
- Le Canada a également coparrainé une proposition de nouveaux travaux visant à réviser les *directives* existantes sur le bruit des navires en milieu marin et à déterminer les prochaines étapes.

## Sûreté maritime

- Le Canada possède une expérience considérable en matière de renforcement des capacités de sûreté maritime et participe à des exercices annuels en Afrique de l'Est et de l'Ouest visant à traiter des questions de sécurité et de sûreté maritimes mondiales.



# PLAN DE PROTECTION DES OCÉANS DU CANADA

En 2017, le Canada a fait preuve de son engagement envers la promotion de côtes et de voies navigables plus saines et plus sûres en investissant 1,5 milliard \$ CA pour établir son Plan de protection des océans.

Grâce à de nouvelles méthodes de prévention et d'intervention en cas d'incident de pollution maritime, ainsi qu'à de nouveaux outils et à de nouvelles recherches visant à restaurer et à protéger les écosystèmes marins, le Canada améliore sa capacité à cerner et à gérer les risques, ainsi que sa capacité à traiter de manière proactive les nouveaux problèmes de sécurité.

Le Canada entend poursuivre son travail au sein de l'OMI et faire profiter l'Organisation de l'expertise qu'il a acquise dans le cadre de ses initiatives nationales.

Le Canada compte sur le soutien de votre gouvernement en vue de sa réélection dans la catégorie B du Conseil de l'OMI lors de la 32<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée de l'OMI.

